

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 12 MARS 2022

A 9h30, Pierre Jaccard, président du Mouvement A Cœur Joie Suisse, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après 2020 et 2021 sans assemblée générale, il est particulièrement heureux de pouvoir voir tout le monde en présentiel. Il remercie chacun d'avoir fait le déplacement jusqu'à Arzier.

A ce propos, il remercie les chœurs d'Arzier de nous recevoir dans ces lieux. Ces chœurs ont connu de grands changements au cours des dernières années et bien sûr aussi en raison de la pandémie. En effet, le chœur d'enfants, le chœur de jeunes et le chœur d'adultes ont connu des changements de chef-fe-s. Le comité a été assez profondément changé avec un nouveau président, de nouveaux membres. Rajoutez-y un changement de jour de répétition et un changement de local de travail... En conséquence, dans ce contexte particulier, il n'était pas envisageable de réunir un des chœurs pour aujourd'hui. Nous remercions cependant beaucoup Arzier d'avoir attendu depuis 2020 pour nous recevoir aujourd'hui.

Après nous avoir donné le programme de la journée c'est Fabien Volery, notre co-président, qui profite de ce début de rencontre pour nous apprendre un canon.

Les invités présents à cette séance sont

Jean-Marc Poulin	Président d'honneur ACJ Suisse
Marlyse Devallonné	Présidente ARMP
Jean-Marc Pillonnel	Editions Sympaphonie
Dominique Lecheval	Trésorier ACJ international et Fédération internationale de musique chorale, Président de Musica international
Jean-Marc Bissauge et son épouse	ACJ Auvergne - Rhône-Alpes

Sont également présents, 56 personnes (représentants des membres individuels et de 10 chorales sur 19)

Pierre Jaccard profite de cet instant pour faire un vibrant hommage à Erik Cunnerwie (1954 2022) qui nous a quitté dans la nuit du 17 février 2022 suite à une courte maladie. Pierre a eu l'occasion de travailler avec lui lors de la mise à jour du texte fondateur d'A Cœur Joie, soit la déclaration de Brasov de 2016. Il gardera le souvenir d'un homme de grande qualité. Une très belle et riche personne.

Dans les excusés nous relevons :

Claude BORLOZ	Membre d'honneur ACJ Suisse
René FALQUET	Membre d'honneur ACJ Suisse
Yvan NEY	Vice-président SCCV
Thierry THIEBAUT	Président ACJ international
Alain LOUISOT	Président ACJ France
Conn Fernand COOPER	Secrétaire général ACJ France
Philippe SAVOY	Ancien président FFC
Céline GRANDJEAN	Présidente AVDC
Claude-Alain MANI	Président USC
Yves PILLER	Secrétaire général de l'ASCEJ
Noël MINET	Président d'honneur ACJ international
Marco CANTONI	Directeur Festimusique Moudon

G
P
H
CB
ar

Concernant les membres individuels, se sont excusés,

Jean-François Aebischer, Gérard Bissat, Nelly Corthesy, Josiane Greiner, Edith Maillefer, Josette Monti, Jean-Marc Quiblier, Laurence Roy, Yvonne Stocker, Monique Tomson, Dominique Tschumi, Corinne Weber, Michel Weber, Monique Zeiter.

Les chorales de Sullens et de St-Prex.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil – ouverture de l'assemblée
2. Information sur les résultats de l'assemblée 2021 par correspondance
3. Rapports du Comité et de la Délégation musicale – discussion et approbation
4. Rapport de la Trésorière – discussion et approbation
5. Rapport des vérificateurs – discussion et approbation
6. Comité et Délégation musicale – composition, élections
7. Modification des statuts
8. Cotisation
9. Activités à venir
10. Divers et propositions individuelles

2. INFORMATION SUR LES RESULTATS DE L'ASSEMBLEE 2021 PAR CORRESPONDANCE

50 personnes y ont participé.

Décisions :

Le rapport du comité pour 2019 et 2020, les comptes pour ces deux années ont été approuvés à l'unanimité avec une abstention.

La décharge au comité et aux vérificatrices pour leurs mandats pour les années 2019 et 2020 a été donnée à l'unanimité pour les années 2019 et 2020

3. RAPPORT DU COMITE ET DE LA DELEGATION MUSICALE – DISCUSSION ET APPROBATION

Ces rapports ont été envoyés ou offerts en téléchargement électronique.

Pierre Jaccard se permet de mettre en évidence quelques points du rapport d'activités 2021.

Concernant les membres :

Nous avons **admis** :

un nouveau chœur au sein du mouvement. Il s'agit du chœur francophone de Zurich qui fait partie de l'Association des chorales Franco-allemandes de Zurich. Il a décidé de marquer son implantation en Suisse en adhérant au Mouvement A Cœur Joie. C'est une chorale qui réunit un chœur d'enfants, une école de chant et un chœur d'adultes. Il est dirigé par Géraldine Marmier.

4 nouveaux membres individuels.

Démissions :

5 membres individuels

3 décès.

En définitive, ACJ Suisse compte au 31.12. 2022 :

19 chorales qui représentent 683 choristes

260 membres individuels et en couples.

G.
AV
CG
dt

Soutien aux chœurs durant la pandémie

Nous avons décidé de proposer aux chorales qui le souhaitent

1 appareil de mesure CO2 - 8 chorales en ont profité

2 partitions à choix dont une offerte (texte Patrick Charles, musique Charly Torche). 5 chœurs ont saisi cette offre.

1 coaching vocal. 3 chœurs ont saisi cette opportunité. L'offre est toujours valable pour les chœurs qui le souhaitent.

L'appui aux chœurs reste une réflexion en cours. Le comité vous fera prochainement des propositions tant sur le plan administratif qu'artistique.

Temps de la pandémie.

La culture fut un domaine particulièrement touché durant cette période. Les aides de l'Etat ont été le plus souvent généreuses. Par contre il s'est avéré que les situations des chef-fe-s de chœur étaient très diverses. Certain-e-s ont perdu toute rémunération durant cette phase de pandémie, leur salaire dépendant de la tenue ou non des répétitions.

Situation difficile dans une phase où de plus en plus de chœurs sont dirigés par des chef-fe-s professionnel-le-s dont le statut est parfois illégal.

Nous avons travaillé en visioconférence et avons réussi à contacter une quarantaine de chef-fe-s. Il en est résulté la nécessité d'offrir un appui aux professionnels et aux comités des chœurs qui le souhaitent.

Enfin nous avons essayé de faire la promotion d'A Cœur Joie Suisse en réalisant une vidéo avec un budget restreint. Pour ceux qui ne l'aurait pas encore vue nous vous la présentons ici. Nous saisissons l'occasion pour remercier ceux qui nous ont fourni les documents qui nous ont permis de réaliser cette vidéo.

Suite à la question de Marlyse Devalonné concernant l'accord des personnes qui apparaissent sur la vidéo, nous lui répondons qu'une grande partie vient du spectacle Tribut et les autres extraits sont tirés des documents transmis par les chorales. A ce propos, Pierre rappelle que dans la production audiovisuelle il faut gérer les droits d'auteurs. Dès que les extraits dépassent une certaine durée vous avez directement des algorithmes qui vous demande la suppression ou alors de payer des droits importants.

Les rapports du Comité et de la Délégation musicale sont acceptés à l'unanimité. Sans abstention.

4. RAPPORT DE LA TRESORIERE

Nous avons pris congé de notre trésorière Carmen Modoux lors de l'AG de mars 2018

C'est notre trésorière pressentie qui a accepté de tenir les comptes sur 2018. D'emblée un très grand merci à Catherine Greder pour son immense travail.

Catherine nous présente les différents documents soit le bilan financier 2020 et 2021 que vous trouvez ci-dessous

F
P
V.
CB
dt

Bilan financier 2020 – 2021 en bref

	2020	2021
Produits	849,79	12045,51
Charges	5084,90	9151,10
Résultat net	-4235,11	2894,41
Patrimoine	83550,39	86444,80

Puis les tableaux des produits et des charges pour 2020 et 2021, le patrimoine, le compte pertes et profits pour 2021 et enfin le bilan au 31 décembre 2021.

Les comptes se trouvent sur le site ACJ Suisse sous la rubrique « infos générales – Documents et rapports ACJ ».

5. RAPPORT DES VERIFICATRICES – DISCUSSION ET APPROBATION

Les vérificatrices des comptes,

Anne-Marie Schleappi – membre individuelle

Marlyse Devallonné, ARMP et membre individuelle

ont examiné avec attention les comptes présentés par Catherine Greder. Elles relèvent l'excellente tenue de ces comptes. Catherine a répondu avec précision à toutes les questions qui lui ont été posées. Elles proposent donc d'accepter les comptes tels qu'ils ont été présentés, d'en donner décharge à la trésorière et de relever la commission de vérification de son mandat. Elles relèvent une fois encore l'excellente tenue des comptes par Catherine qui n'a pas ménager son temps durant cette période de pandémie qui n'a pas été facile à gérer.

Les rapports du comité, de la caissière et des vérificatrices de comptes ne soulèvent aucune question.

L'assemblée approuve les rapports et donne décharge à la caissière, au comité et aux vérificatrices.

Les vérificateurs pour l'année 2023 seront :

Marlyse Devalonné

Michel Péter

Suppléante : Elisabeth Maertens

G
P
V
C
O

6 – COMITE ET DELEGATION MUSICALE – COMPOSITION, ELECTIONS

Patrick Charles – communication – au comité depuis 2000
Daisy Tissières – secrétaire – au comité depuis 2012
Pierre Jaccard – co-président administratif – au comité depuis 2013
ont décidé de ne pas renouveler leur mandat.

Après un petit mot de chacun des démissionnaires, Fabien leur adresse des remerciements sous forme de chanson.

Comité et délégation musicale 2022 – proposition

Pauline Gobits	Site internet	2008
Fabien Volery	Président	2011
Catherine Greder	Trésorière	2019
Jessica Vial	Communication	2022
Antoine Krattinger	Délégation musicale	2022
Fabien Renevey	Délégation musicale	2022

L'assemblée accepte la composition du Comité et de la délégation musicale pour 2022.

Fabien Volery reprend le poste de Président d'A Cœur Joie Suisse.

Concernant la gestion administrative, ce point sera repris plus tard.

7 – MODIFICATION DES STATUTS

Seuls les articles 1 et 2 ont été passés en revue. Ils feront partie du compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire qui sera fixée ultérieurement.

8 – COTISATIONS

Ce point sera également traité lors de l'assemblée générale extraordinaire

9 – ACTIVITES A VENIR

Fabien nous présente l

Le prochain **grand atelier ACJ Suisse** « Partage de la scène avec Marc Aymon.

Journée des chefs – Echanges – contacts – forum – le 1^{er} juillet 2023

Formation vocale et corporelle pour choristes et chefs.

Fabien nous communique également des informations sur la croisière chantante au fil de la Seine organisée du 28 juillet au 8 août 2022 et sur les Choralies de Vaison la Romaine du 1^{er} au 9 août 2022. D'autres flyers concernant des manifestations organisées durant l'année sont disposés à l'entrée.

P. J.
G.
CB
dlr

10-DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Pierre Jaccard donne la parole aux invités

Dominique Lachenal tout d'abord qui nous remercie pour l'invitation. Il remercie également pour toutes les réflexions que nous avons partagées. Il trouve toujours cela très enrichissant.

Il nous donne d'ores et déjà rendez-vous aux prochaines Choralies où il espère nous retrouver nombreux.

Marlyse Devalonné rappelle que ACJ fait partie de l'Association romande des musiques populaires qui se tiendra les 11 et 12 juin prochains à Moudon. Elle remercie l'ancien et le nouveau comité pour son travail.

Jean-Marc Pillonnel prend également la parole. Il nous remercie pour l'invitation. En tant qu'éditeur des éditions Sympphonie il est heureux que les activités chorales reprennent.

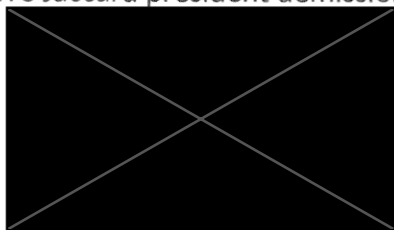
Pierre lève la séance après environ une heure de retard et souhaite à chacun une bonne fin de journée. La date de l'assemblée extraordinaire sera transmise ultérieurement.

Belmont, le 3 avril 2022

Daisy Tissières



Pierre Jaccard président démissionnaire



Fabien Volery nouveau président



Catherine Greder Trésorière



Cb
dv